

Le Petit Gajanaï

Automne



Eté



Gajan



Dans ce numéro

Les vœux du Maire	1
Classe découverte	2
APE	3
Débroussaillage	4
Corrid'Art	5
Fête Votive	6
RAM	6
Noël à Gajan	7
Bilan Financier fin 2018	8
Parc Eolien	8
Réfection de la toiture	9
Stop aux incivilités	10
Départs à la retraite	11
Mois des enfants	11
Calendrier des Associations	12
Journée du Félibrige	13
Du côté de la bibliothèque	13
Maison de Service au Public	14
Commémoration du 11 Nov.	15
Infos Utiles	16

L'esprit village

Les vœux du Maire

Le compteur tourne et nous voici en 2019.

La fin de l'année 2018 a été plutôt chaotique pour notre pays, une page d'histoire s'est écrite

En ce qui concerne notre village, nous avons œuvré afin de retrouver un équilibre financier sain. Ce qui nous a bien sûr obligés à revoir des dépenses comme les services de voirie du syndicat de St Côme réduit à 7 jours d'intervention dans l'année au lieu de 17, ainsi que le nettoyage mécanisé des rues réduit à 1 fois par mois. Nous avons également fait effectuer une révision des assurances à des coûts moindres. Il y a bien sûr d'autres études en cours afin de revoir un maximum de points nous permettant d'alléger les dépenses de la commune.

L'agglomération de Nîmes Métropole, a entrepris une étude pour la création de la nouvelle station d'épuration qui devrait voir le jour fin 2020 début 2021.

Quelques changements dans le personnel de mairie avec l'arrivée depuis le 1er Octobre, de Mme Christelle LIOVE en tant que secrétaire pour remplacer à l'accueil Mme Rachida BELAREDJ qui a pris le poste de Mme FRICON suite à son départ à la retraite ainsi que Mme Béatrice LEONE en remplacement de Mme Fernande CASTELLVI qui elle aussi a fait valoir de ses droits à la retraite au 01 janvier 2019.

Je souhaite donc à nos jeunes retraitées bonheur et santé après de longues années de bons et loyaux services.

Je finirai par vous souhaiter à tous, élus, employés municipaux, Gajanaïses, Gajanaïses mes plus sincères vœux de bonheur et de santé pour l'année 2019.



Le Maire
Jean-Louis POUDEVIGNE

Meilleurs 2019
Vœux



Semaine de classe découverte

La dernière semaine du mois de novembre fut pour les élèves de l'école de Gajan une semaine un peu particulière. En effet, la classe de CE1 de Sébastien DRUILHE a vécu une semaine à l'heure du Moyen Age grâce aux animateurs de l'association Miles Temporis qui sont venus leur faire découvrir la vie au temps des châteaux forts au travers de différents ateliers tels que la chevalerie, le tir à l'arc, le combat à l'épée et au bouclier et la frappe de monnaie avec le chevalier Frédéric, et la vie dans les campagnes, le tissage, la calligraphie et l'enluminure avec dame Sandrine.

Pendant ce temps, les deux autres classes de l'école (celle des CE1/CE2 de Claudine VALLEJO et celle des CP/CE2 de Christophe GEOFFROY) sont parties en classe découverte à Méjannes le Clap. Pour la première, le thème retenu par la maîtresse était « Arts de scène » ; les élèves ont pu au cours de la semaine s'essayer à la magie, au théâtre, à la musique et au cirque.

Quant à la seconde, le maître avait retenu le thème « Film d'animation » ; après avoir découvert les différentes techniques, les élèves ont pu élaborer un film d'animation en étant tour à tour scénaristes, monteurs, animateurs, bruiteurs, décorateurs, techniciens, musiciens,

Ils ont tous aussi vécu des moments inoubliables comme faire son lit sans l'aide de maman ou papa, dormir pendant une semaine loin de ses parents mais avec ses copains ou ses copines, participer à des veillées animées par les enseignants sans oublier l'inévitable et tant attendue soirée « boum » du dernier soir où chacun a pu se déhancher sur de la musique « mixée » par DJ Totof et sous la direction de Claudine et des parents accompagnateurs pour les pas de danse.....

Un grand merci aux parents qui nous ont accompagné lors de cette semaine de classe découverte car sans eux cette magnifique expérience n'aurait pas pu avoir lieu.

Christophe GEOFFROY

L'A.P.E. ? Qu'est-ce que c'est ?

De manière très explicite, c'est l'Association des Parents d'Élèves des villages de Fons, Gajan, Saint-Bauzély.

Mais encore... ? C'est un groupe de personnes, bénévoles, disponibles, volontaires, avec quelques idées et qui met en place des actions et des manifestations afin de pouvoir offrir un petit « plus » aux enfants des trois écoles.

À titre d'exemples :

- Nous avons organisé un *vide-grenier* dans les prés de Gajan au mois d'octobre ; un concours de gâteaux ainsi qu'une tombola ont ponctué la journée... Exposants comme visiteurs ont bravé la météo fort peu clémente !
- Nous avons tenu un stand de confections culinaires au *marché de Noël* à Fons ; les enfants avaient réalisé des biscuits, des confitures, des sucettes (...) dans les écoles et nous y avons ajouté des crêpes !
- Nous avons offert *un spectacle et un goûter de Noël* à tous les enfants du regroupement scolaire.
- Nous mettons en place le traditionnel *loto* qui se tiendra à Fons le 13 janvier ; une quine « surprises écoles » et des quines couleurs agrémenteront les nombreux lots à gagner !
- Nous serons présents dans les rues et sur le stade de Saint-Bauzély au mois de mars... Le *carnaval* est un moment festif que nous ne manquerons sous aucun prétexte ! Pensez d'ores-et-déjà à vos déguisements dont le thème est « Autour du monde »
- Nous renouvellerons l'*opération Fleurs* pour l'arrivée du printemps ; une vente de bulbes, graines et plantes diverses qui nous rapporte quelques euros.
- Nous gérerons, entre-autre, la *kermesse* lors de la fête des écoles de fin d'année à La Davalade de Gajan le samedi 29 juin.
- Nous participons financièrement aux divers *projets* mis en place dans les écoles tels que les sorties, les classes de découvertes, les achats de matériel pédagogique etc.





Vous aurez donc compris que nous œuvrons, **dans la bonne humeur**, pour que les enfants aient encore plus le sourire en venant à l'école !

Nous n'avons jamais trop de parents disponibles et plus nous sommes nombreux, plus il est facile de se relayer et de mettre en place actions et manifestations ! Avis aux volontaires...

Dans l'attente de retrouver quelques-uns d'entre vous, voici les noms des personnes du **bureau** pour l'année scolaire 2018/2019 : Anne Terisse (présidente), Laetitia Lyet (vice-présidente), Aurélie Lhortie (trésorière), Estelle Broche (vice trésorière), Valérie Geoffroy (secrétaire), Sylvie Coutaud (vice-secrétaire).

Email : ape.gajan.fons.gajan.stbazuely@hotmail.com



En attendant Noël à l'école maternelle...

Nous ne sommes qu'au début du mois de décembre mais les enfants de l'école maternelle Lucie Aubrac sont prêts...

Ils sont déjà prêts à fêter Noël !

En effet, le 4 décembre, ils ont répété les chants traditionnels et ont découvert des chants plus modernes avec *Les drôles de bêtes* de la Cie Agil. Le flamant rose *Pataclac* leur a enseigné quelques pas de danse et la marmotte *Lolotte* leur a donné en chanson la recette de son pain d'épice. Les enfants se sont bien amusés en compagnie de ces animaux. Ils ont chanté, dansé et ont même pu jouer des percussions.

Le 7 décembre au matin, ils ont reçu une autre visite. De la plus haute importance ! Le père Noël a fait une pause dans ses préparatifs pour venir les rencontrer, écouter leurs vœux et leur rappeler d'être bien sages... Pour les faire patienter, il leur a remis un petit paquet à chacun, préparé avec soin par les lutins de l'APE. Ce petit paquet contenait un livre et un cd ! L'après-midi, après une bonne sieste, les enfants se sont vu offrir un goûter de Noël, préparé par ces mêmes lutins avec la complicité de David, notre épicier. De belles moustaches sont apparues sur toutes les frimousses.

Oui, les enfants sont vraiment prêts !

Et l'APE peut maintenant se consacrer à la préparation de son loto. Il aura lieu le 10 février. Nous vous y attendons nombreux !

A.P.E



JOYEUX
NOEL





Débroussailler est une obligation légale !

Propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti ou classé constructible, situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels combustibles, vous êtes concerné par le débroussaillage, indispensable à la non-propagation du feu.

Les dispositions à respecter sont définies par le code forestier, ainsi que l'arrêté préfectoral en vigueur.

Votre responsabilité est engagée chaque fois que vous allumez un feu, y compris une simple cigarette. Les périodes pendant lesquelles propriétaires et ayants droit peuvent employer du feu, à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements, sont strictement réglementées par l'arrêté préfectoral en vigueur. Entre autre, tout apport de feu dans les zones précitées est strictement interdit du 15 juin au 15 septembre.

Pourquoi débroussailler votre propriété ?

Grâce à la réduction de la quantité de combustible végétal, le débroussaillage permet de diminuer l'intensité des incendies et de limiter leur propagation dans les propriétés situées en forêt ou à proximité. Il assure la protection des personnes et des biens tout en facilitant et en sécurisant le travail des sapeurs-pompiers en cas de sinistre. Le débroussaillage permet aussi de diminuer le risque de départ de feu accidentel à partir de votre maison. En somme, le débroussaillage vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.

Le débroussaillage inclut :

- La taille, voire le cas échéant, la coupe d'arbres et d'arbustes, afin que les houppiers des sujets conservés soient espacés de 3 mètres les uns des autres et des constructions.
- La possibilité de conserver des bouquets d'arbres (surface max. de 80 m²) condition qu'ils soient distants de 3 m de tout autre arbre, bosquet ou construction et que tous les arbustes situés en dessous aient été éliminés.
- La suppression des arbres et arbustes morts ou dépérissants.
- L'élagage sur une hauteur de 2 mètres des sujets maintenus.
- La destruction ou l'élimination de tous les déchets de coupe.
- La tonte de la strate d'herbes.



Pluviométrie 2018

L'année 2018 est marquée d'une forte pluviométrie comparativement à l'année précédente.

En effet la commune de Gajan a reçu 1230mm de pluie au cours de l'année soit 852mm de plus qu'en 2017.

Où débroussailler ?

L'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci.

Dans ces secteurs, il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillage autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres, sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas !). Il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie.

En revanche, toujours en zone boisée ou à proximité, les parcelles classées en zone urbaine (zone U), sont à débroussailler totalement même en l'absence de bâti.

Une fois les travaux de débroussaillage réalisés, et afin de garantir son efficacité dans le temps, le propriétaire est tenu d'effectuer un entretien régulier.

Le débroussaillage en 7 points

Dans les Alpes de Haute-Provence, l'arrêté préfectoral n°2013-1473 du 04 juillet 2013 précise les modalités techniques du débroussaillage.

On entend par débroussaillage et maintien en état débroussaillé :

- 1 la coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse ;
- 2 la coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts, dépérissants ou sans avenir ;
- 3 la coupe et l'élimination des arbres et arbustes en densité excessive de façon à ce que le houppier de chaque arbre ou arbuste conservé soit distant de son voisin immédiat d'au minimum 2,5 mètres ;
- 4 la coupe et l'élimination de tous les arbres et branches situés à moins de 3 mètres de l'aplomb des façades des constructions ;
- 5 l'élagage de toutes les branches basses sur 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 3 mètres de hauteur ;
- 6 la coupe et l'élimination de tous les végétaux arbustifs situés à l'aplomb de la chaussée des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 mètres ;
- 7 l'élimination de tous les végétaux coupés.

AVANT



APRES





« ¡ No hay billetes ! »

C'est la réflexion que certains se faisaient le dimanche au moment de déguster la paëlla de Robert dont il est inutile de vanter les qualités gustatives. Ce moment convivial est désormais une institution et tout le monde l'attend avec impatience !

Cette année le weekend Corrid'art proposait un panel artistique d'une profusion et d'une qualité jamais atteintes, c'est bien la preuve que notre manifestation « a fait son nid » et que son écho est entendu bien au-delà de nos frontières départementales. Il faut dire que l'affiche concoctée par Plaza del Carmen autour d'une œuvre de Richard Ribaud promettait le meilleur !

Peintre très connu dans le sud-ouest, César Cépéda a honoré de sa présence notre salon, Arnaud Chabanon, Saint Laurentais, alchimiste de la pierre et du métal présenta des œuvres tout en légèreté, Petit Juan exposa « Indulto » un taureau métallique magnifique, Jean Marie Lopez photographe du détail et du mouvement proposa des instantanés artistiques. Ces nouveaux artistes et désormais amis se joignirent aux glorieux anciens pour offrir à notre chère « Davalade » une exposition de qualité, à la hauteur de l'écrin.

A l'extérieur, le son des marteaux forge et poste à souder résonnaient. Des amis de « toujours » Jérôme Domingo le coutelier et Olivier Cayzac le sculpteur ferronnier, ont laissé aller leur imagination pour créer en direct une œuvre magnifique qui a été rajoutée à toutes celles offertes par tous les artistes pour doter notre exceptionnelle tombola.

Il nous est impossible de citer tout le monde, mais nos remerciements vont à tous !

Un salon placé sous le signe du renouvellement générationnel, notamment le dimanche où les élèves du centre tauromachique de Nîmes et de Catalogne démontrèrent la ferveur de la jeunesse pour la fiesta brava. La partie musicale fut assurée par le groupe « Gipsy son » dont l'un des membres n'est autre que le fils de Chico (Gipsy King). Ce fut, dans une ambiance « très gitana », que la Paëlla fut dégustée, moment de convivialité hispanique absolu, pour la plus grande joie des commensaux.

Réussite incontestable de notre manifestation dont la mise en place fut, parfois, remise en question. Merci à tous ceux qui nous aident à maintenir cet événement, merci à l'Association Gajanaise, merci à Rudy et Lionel pour l'efficacité de leur présence, merci à tous les bénévoles. Un seul regret exprimé par cet adage : « Nul n'est prophète en son pays ! »

Peut-être 2019 verra une évolution ? C'est notre vœu et nous souhaitons le partager avec toutes celles et tous ceux qui font vivre notre village !

L'association Corrid'Art vous invite le vendredi 10 mai 2019 à La Davalade à une soirée théâtre organisée en lien avec les ATP de Nîmes pour la représentation de "Raphaël le chauve" <http://www.atpnimes.fr/les-spectacles-2/saison-54b/393-rafael-le-chauve>



Jacques Fabre



Association **CORRID'Art**
464, chemin des Sources
30730 GAJAN
corridart@sfr.fr
06.22.54.39.25





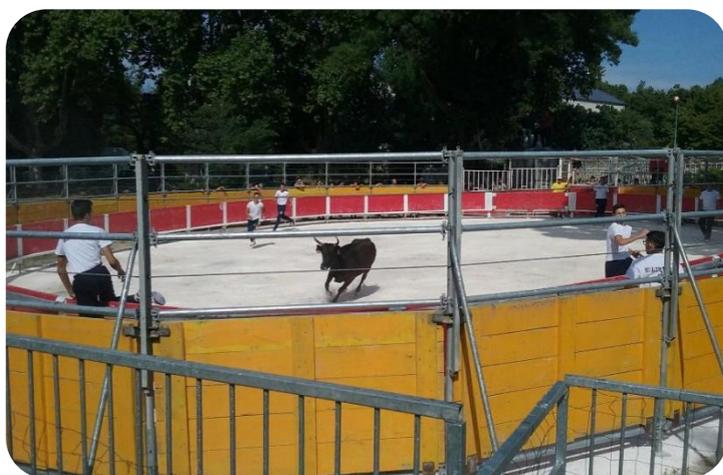
Fête Votive 2018



Une fois de plus la fête Votive 2018 fut un grand cru. Belle soirée conviviale du jeudi soir avec une constante augmentation de participants pour la succulente paëlla concoctée par nos amis les chasseurs.

Affluence également dans les prés pour nos traditionnelles Bandidos et cette année offert par la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole de belles arènes nous ont permis d'accueillir les Encierros, courses de nuit et courses de vaches cocardières.

Tout ceci grâce à un comité des fêtes constitué d'une équipe sérieuse qui ne compte ni le temps ni la fatigue pour nous faire vivre de merveilleux moments pendant ces 4 jours de festivités sans oublier nos deux caissières Fabienne et Yannick. Un grand merci à vous tous pour ces moments d'amitiés et de joies. **J-L. P.**



Un Relais d'Assistants Maternels (RAM) a ouvert ses portes le 29 octobre 2018

Les communes de Leins Gardonnenque se dotent d'un RAM itinérant (Dions, Fons, Gajan, Mauressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Parignargues, Sainte Anastasie, Saint Bauzély, Saint Geniès de Malgoirès, Saint Mamert, Sauzet) dont le financement est assuré par le Syndicat Mixte et la CAF du Gard.

Ce service, dont la gestion et l'organisation ont été confiées à l'Association Temps Libre, est à destination des parents, des assistant(e)s maternel(le)s, des gardes à domicile et des professionnels de la petite enfance du territoire. Le RAM a pour mission d'informer sur les différents modes de gardes, de soutenir les assistant(e)s maternel(le)s dans leurs pratiques et de proposer des temps d'échanges et de rencontres entre les différents publics autour de thématiques touchant la petite enfance.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice du RAM au
04 66 74 01 39.

Au plaisir de vous rencontrer,
L'association Temps Libre

RAM - Association Temps Libre
38 avenue de la gare, 30 190 St Geniès de Malgoirès
Tel : 04 66 74 01 39 @ : sarah.fontes@temps-libre.org





Noël à GAJAN 2018

La 14ème édition de « Noël à Gajan » a dépassé toutes les estimations des organisateurs

Le livre d'or proposé à l'appréciation des visiteurs de Noël à Gajan 2018 témoigne de leurs sentiments à l'issue de leur visite. On peut y lire : « Que de belles choses, on s'est enrichi les yeux ! » Il n'y a rien de plus encourageant pour les passionnés de l'Association gajanaise qui organisent cette manifestation, depuis maintenant quatorze ans.

Une semaine de montage, douze heures d'exposition, puisque cette année les horaires avaient été modifiés, et cinq heures de rangement avec les regrets de devoir mettre un terme à un rêve. C'est à un vrai marathon que ces fadas de crèches se sont attelés et le succès a été au rendez-vous.

L'actualité récente des gilets jaunes et le temps incertain faisaient craindre le pire aux organisateurs, pourtant, dès l'ouverture, samedi 24 novembre, le flot incessant des visiteurs, les yeux émerveillés des enfants et de leurs parents, prouvaient que le spectacle qui s'offrait à eux était à la hauteur de leurs attentes.

Outre la grande crèche et les nouveautés sculpturales de Fine, sans omettre de parler du village de notre menuisier, Raymond, ne faisaient pas oublier le petit salon santonnier mis sur pied avec beaucoup de passion par Martine Lahuec et tenu par des bénévoles toujours au plus près de la satisfaction des éventuels acheteurs.

Quant à la partie musicale, la très fidèle chorale de Sauzet a su donner le ton festif, comme à son habitude, aidé, cette année, par le groupe « Oregamic » formé par le duo Morgan et Frédéric.

Grande nouveauté de cette édition 2018, un « Petit marché des saveurs de Noël » est venu compléter cette manifestation le dimanche toute la journée. Le but étant de réunir quelques producteurs locaux afin de faire mieux connaître leurs productions et ainsi les mettre en avant sur les tables des fêtes de fin d'année. Il a été animé, en fin de matinée par le groupe « Li Cigaloun Jonquiéren » qui a donné la note provençale.

Les membres de l'Association gajanaise et initiateurs de ce programme, sont déjà à pied d'œuvre pour préparer l'édition 2019 qui marquera la 15ème année et qui se voudra conviviale et généreuse puisque les bénéficiaires iront, comme il est habituel maintenant, à l'association alésienne « Coline syndrome de Franceschetti ».

Les organisateurs tiennent à remercier tout particulièrement les associations du village qui ont mis entre parenthèse leurs activités durant la semaine qui a précédé ce week-end festif afin que le montage de la grande crèche se fasse dans de bonnes conditions, l'équipe municipale qui a prêté aimablement le foyer de La Davalade et les agents techniques du village qui ont assuré l'acheminement des matériels utilisés pour l'édification de l'estrade, support de la crèche.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné aux Gajonais qui aiment les traditions et l'animation villageoise de notre commune fin novembre 2019. Encore onze mois à attendre ! **A.D.**





Bilan financier à la fin du mois d'octobre 2018

Suite à la réunion des finances du 23 octobre, la commission vous fait parvenir sous forme de synthèse, un compte rendu de la situation financière.

Section	Recette réalisée	Dépense réalisée	Différence
Fonctionnement	538 952€	531 704€	7 247€ (+)
Investissement	143 835€	76 645€	67 190€ (+)

Section	Recette budgétée	Dépense budgétée
Fonctionnement	693 534€	693 534€
Investissement	283 674€	283 674€



Dans la section de fonctionnement, on peut noter clairement que les recettes et les dépenses sont bien équilibrées, et que les réalisations sont inférieures au budget prévisionnel.

Même constat pour la section d'investissement avec un solde positif, c'est à dire que les recettes sont supérieures aux dépenses, et va permettre à la commune de dégager une capacité de financement pour l'année suivante.

En conclusion, le budget est équilibré et confirme la bonne gestion financière.

Courant Janvier une réunion des finances aura lieu afin de préparer le budget pour l'année 2019, l'occasion de faire le point sur les dépenses et recettes passées et à venir. Le budget peut d'ores et déjà, suite à l'approbation de la modification du PLU, prendre en compte le coût des études du futur projet d'aménagement sur le secteur 'Candoule' et la réfection des menuiseries de la mairie dont l'objectif est de créer un appartement d'ici 2020.

C.M.

Un parc éolien à l'étude

Lors de la séance du conseil municipal du mercredi 12 décembre, la commune de Gajan a autorisé l'entreprise VOLTALIA de procéder à l'ensemble des études de faisabilité nécessaires sur le plan technique, environnemental, géographique et financier, dans le but de déterminer la possibilité de réaliser ledit projet.

La Commune a donné son accord également sur :

- Les zones d'implantations envisagées,
- L'autorisation de réaliser toute étude de faisabilité ou de pré-faisabilité nécessaire à la réalisation du Projet,
- L'autorisation de signature de toute promesse de bail emphytéotique, l'autorisation d'utilisation de voiries communales,
- Une reconnaissance de l'exclusivité accordée à la société VOLTALIA pour le développement de tout projet éolien sur le territoire de la commune de Gajan au lieu-dit « Grande Garrigue ».

Le conseil municipal tient à rappeler que toutes les charges financières de l'étude seront couvertes par VOLTALIA et restera prioritaire de son terrain, tout en bénéficiant des revenus tirés de l'exploitation si l'éventualité se présente un jour...

C.M.





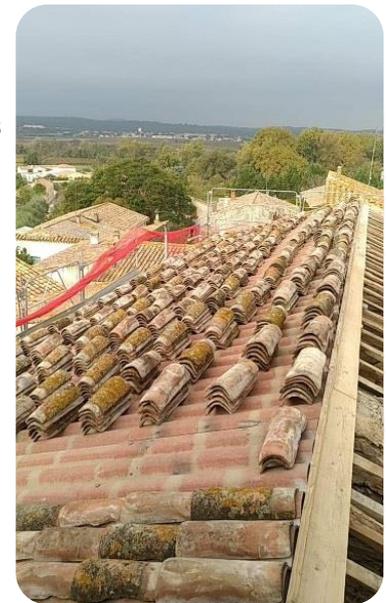
Rénovation de la toiture de la Mairie

Au mois d'Octobre dernier, l'entreprise SAMPER construction effectuait les travaux de rénovation de la toiture de la Mairie. En très mauvais état car aucun entretien n'avait été réalisé depuis plusieurs décennies, la toiture n'était plus étanche et on pouvait constater des rentrées d'eau au niveau du premier étage avec d'importantes traînées d'humidité dans les murs.

L'entretien d'une toiture est essentiel pour un bâtiment aussi ancien et doit faire l'objet d'un suivi avant même celui de l'intérieur du bâtiment. **B.F.**

Ces travaux ont consisté à :

- la démolition des rives et faitages
- la dépose des tuiles canal et des parafeuilles
- dépoussiérage et traitement préventif bois
- l'isolation des combles (laine soufflée r=7)
- pose des tasseaux et tôles pst flamée
- pose des tuiles canal récupérées
- rives et faitage maçonnés



Coût Total des travaux :

22 708,40 € HT

Montant des subventions attribuées :

- | | |
|-----------------------|-------------|
| ▪ Etat (Préfecture) : | 4 500,00 € |
| ▪ Nîmes Métropole : | 9 083,50 € |
| ▪ Total subventions : | 13 583,50 € |

Reste à charge pour la Commune :

9 124,90 €



AGASS CATNAT 2017/2018

Nous sommes bien conscients que tous les adhérents n'en sont pas au même point dans leur dossier (l'éventail est large entre « en être au début » ou « en passe de voir ses travaux réalisés »), et que vous n'êtes pas tous concernés par la sécheresse de 2017. Néanmoins, il est très important que vous nous teniez au courant de l'avancée de votre dossier. Pour avoir une issue favorable, vous ne devez surtout pas vous décourager mais plutôt être persévérant vis-à-vis de l'Administration et des assurances.

La plupart d'entre nous sont encore en attente d'un verdict de leur assureur suite au rapport de leur expert. Quelques-uns attendent encore le passage de cet expert d'assurance.

Le retard dans les réponses s'est prolongé puisque certaines compagnies d'assurance demandent parfois une deuxième expertise pour les dossiers les plus conséquents (ou engendrant des travaux plus importants).

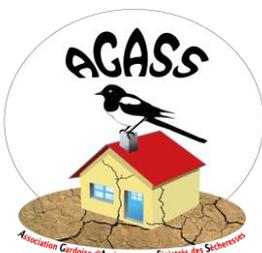
A noter qu'il n'y a aucune obligation de délai pour la remise des rapports et les réponses des assurances.

Rappel : Pour ceux, malheureusement, dont le dossier a été refusé par leur assureur estimant que l'élément prédominant des dégâts n'a aucun lien avec les dommages de l'habitation, il est possible de contester cette décision (seul ou avec un expert d'assuré qui l'assistera dans cette démarche). Contactez la Présidente, Daniela RODIER, pour de plus amples informations par e-mail ou téléphoniquement : agass30420@gmail.com portable 06 78 69 90 43.

Pour agir plus efficacement, AGASS vous demande de l'informer impérativement de l'évolution de votre dossier.

Pour les malchanceux dont le dossier n'a pas été pris en compte, le combat continue ! Vous pouvez renouveler votre déclaration en mairie pour l'année 2018 dès maintenant. Comme l'année précédente, l'association met un modèle type à votre disposition sur demande.

Une seule recommandation : **Attendre un arrêté ministériel pour prévenir votre assureur.**



**Pour bénéficier de l'assistance d'AGASS dans vos démarches,
N'oubliez pas de renouveler dès à présent la cotisation fixée toujours à 10€**

La Présidente, et les membres du Bureau, vous présentent leurs
meilleurs vœux pour l'année 2019

Daniela RODIER



Stop aux incivilités !

Stationnement gênant, déchets errants, saleté sur la voie publique, allures excessives d'automobilistes, dépôt d'ordures en pleine nature et sur la voie publique.



Des incivilités
au point tri



Stop Déchets errants



Stationnement



Des allures excessives d'automobilistes ont été signalées à plusieurs reprises sur l'avenue du Griffon. Merci de modérer votre vitesse !!!



Rappel d'Urbanisme - Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

Depuis le 1er janvier 2017 à la suite de la disparition de la Communauté de communes Leins Gardonnenque, le service urbanisme fait partie des missions reprises par le Syndicat Mixte Leins Gardonnenque.

Cette mission du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque est destinée aux habitants, architectes, géomètres, bureaux d'études, lotisseurs qui ont un projet d'aménagement sur les 11 communes du syndicat.

Avec ou sans rendez-vous l'instructrice droit des sols vous aide et vous conseille dans la réalisation de votre projet. Ce dernier peut concerner :

- Des travaux
- Une construction
- Une démolition
- Un lotissement
- L'ouverture d'un établissement recevant du public...



INFORMATION/VEILLE JURIDIQUE

Recours à l'architecte : le décret sur le seuil de 150m² est (enfin) paru :

Le décret n°2016-1738 du 14 décembre 2016 publié au « journal officiel » du 16 décembre 2016 « relatif à des dispenses de recours à un architecte » fixe à **150 mètres carrés de surface de plancher le seuil au-delà duquel le recours à un architecte est obligatoire** « pour les personnes physiques qui édifient ou modifient des constructions, à l'exception des constructions à usage agricole ». Cette disposition est applicable aux demandes de permis de construire déposées à compter du **1^{er} mars 2017**.

Ce décret est pris en application de l'article 82 de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine.

En conséquence de quoi le décret n°77-190 du 3 mars 1977 relatif aux dispenses de recours à un architecte prévues à l'article 4 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture est abrogé.

Renseignements :

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque
Service Urbanisme
4 rue Diderot 30190 ST GENIES DE MALGOIRES
Estelle Richard
(04) 66 63 13 81 ou urbanisme@leinsgardonnenque.fr





Départs à la retraite

L'année 2018 fut marquée par le départ à la retraite de deux employés municipaux, Fernande et Patricia. Deux employés qui ont œuvré pour le bien-être du village et que nous tenions à féliciter pour leurs bons et loyaux services durant toutes ces années. Pour les ovationner de leur sympathie et bienfaisance, un pot de départ fut organisé courant décembre en leur honneur.

Suite à leurs départs et depuis le 1er Octobre, Mme Christelle LIOVE a remplacé à l'accueil, en tant que secrétaire, Mme Rachida BELAREDJ qui occupe dorénavant le poste de Mme FRICON (secrétaire adjoint). Mme Béatrice LEONE quant à elle, remplace Mme Fernande CASTELLVI depuis le 1er janvier 2019 en tant qu'Agent d'entretien des locaux. **C.M.**



Spectacle de Noël

Le 09 décembre l'agglomération de Nîmes Métropoles offrait à la commune un spectacle consacré aux enfants " Noël sur les toits " de la compagnie Scénofolies avec Céline Cara et Carole Bellanger. Les acteurs ont su absorber l'attention des plus petits au plus grand avec Arthur et Louise deux enfants intrépides ou presque qui vont enfin rencontrer le Père Noël puisqu'ils ont décidé de l'attendre sur le toit de leur immeuble malgré le froid de cette nuit magique ...

A la suite de la représentation le Père Noël c'est invité pour le plus grand bonheur des enfants émerveillés et empressés de faire la traditionnelle photo puis l'après-midi s'est terminée avec un bon goûter offert par la municipalité. Tout ce petit monde est reparti avec des rêves pleins la tête en attendant la belle nuit de Noël. **S. F.**



Décembre, le mois des enfants

Cette année l'équipe municipale a proposé à nos petits Gajanais le spectacle et le goûter de Noël un peu plus tôt que les autres années. Spectacle apprécié par les enfants. Donc l'équipe municipale a voulu prolonger les festivités en proposant un atelier contes de Noël pour les plus petits et un atelier chocolat pour les plus grands. Nos petits chocolatiers en herbe ont été très assidus à la préparation de ces friandises et ont pu repartir avec. Mais un petit bémol à cette journée. Les inscrits ont été pour l'atelier contes d'une quinzaine d'enfants mais seul 6 enfants y ont participé. Pour l'atelier chocolat 17 inscrits pour 10 présents dont trois excusés (merci à eux). **F.R**





Calendrier des Associations 2019

Ci-dessous le calendrier des manifestations pour l'année 2019 avec son lot d'événements culturels, festifs et sportifs.

Calendrier 2019 1er Semestre

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M		1 V		1 V		1 L	14	1 M		1 S	
2 M		2 S		2 S		2 M		2 J		2 D	
3 J		3 D		3 D		3 M		3 V		3 L	23
4 V		4 L	6	4 L	10	4 J		4 S		4 M	
5 S		5 M		5 M		5 V		5 D		5 M	
6 D	Cinéma SMLG	6 M		6 M		6 S		6 L	19	6 J	
7 L		7 J		7 J		7 D		7 M		7 V	
8 M		8 V		8 V		8 L	15	8 M		8 S	
9 M		9 S	Théâtre SMLG	9 S		9 M		9 J		9 D	
10 J		10 D		10 D	Trail RdG Gajan Sport	10 M		10 V	Soirée théâtre Comid'art	10 L	24
11 V	Voeux du Maire	11 L	7	11 L		11 J		11 S		11 M	
12 S	Galette des rois	12 M		12 M		12 V		12 D	Vide grenier APE	12 M	
13 D		13 M		13 M		13 S	Musique SMLG	13 L	20	13 J	
14 L		3 14 J		14 J		14 D		14 M		14 V	
15 M		15 V		15 V		15 L	16	15 M		15 S	Gala Art'setera
16 M		16 S		16 S		16 M		16 J		16 D	
17 J		17 D		17 D	Loto Comité des fêtes	17 M		17 V		17 L	25
18 V		18 L	8	18 L		18 J		18 S		18 M	
19 S		19 M		19 M		19 V		19 D		19 M	
20 D		20 M		20 M		20 S		20 L	21	20 J	
21 L		4 21 J		21 J		21 D		21 M		21 V	
22 M		22 V		22 V		22 L	17	22 M		22 S	
23 M	Galette des rois (Associations)	23 S		23 S	Scène ouverte Art'setera	23 M		23 J		23 D	
24 J		24 D	Loto Chasseurs	24 D		24 M		24 V		24 L	26
25 V		25 L	9	25 L	13	25 J		25 S		25 M	
26 S		26 M		26 M		26 V	Fête du printemps	26 D		26 M	
27 D	Bal Black's Angel Country	27 M		27 M		27 S	Fête du printemps	27 L	22	27 J	
28 L		5 28 J		28 J		28 D	Fête du printemps	28 M		28 V	
29 M				29 V	Cinéma SMLG	29 L	18	29 M		29 S	Fête des écoles APE
30 M				30 S		30 M		30 J		30 D	
31 J				31 D		31 V		31 V			

Calendrier 2019 2ème Semestre

Juillet		Août		Septembre	
1 L	27	1 J		1 D	
2 M		2 V	Cinéma SMLG	2 L	36
3 M		3 S		3 M	
4 J		4 D		4 M	
5 V		5 L	32	5 J	
6 S		6 M		6 V	
7 D		7 M		7 S	
8 L	28	8 J		8 D	
9 M		9 V		9 L	37
10 M		10 S		10 M	
11 J		11 D		11 M	
12 V		12 L	33	12 J	
13 S		13 M		13 V	
14 D		14 M		14 S	
15 L		29 15 J		15 D	
16 M		16 V		16 L	38
17 M		17 S		17 M	
18 J		18 D		18 M	
19 V		19 L	34	19 J	
20 S		20 M		20 V	
21 D		21 M		21 S	
22 L	30	22 J		22 D	Festival Food Truck
23 M		23 V		23 L	39
24 M		24 S		24 M	
25 J	Fête votive	25 D		25 M	
26 V	Fête votive	26 L	35	26 J	
27 S	Fête votive	27 M		27 V	
28 D	Fête votive	28 M		28 S	Comid'art
29 L		29 J		29 D	Comid'art
30 M		30 V		30 L	40
31 M		31 S			

Journée des monuments historiques guidée par Alain Delage





Du côté de la bibliothèque

Après la rentrée des classes vient la rentrée littéraire. Nous en profitons pour acquérir, pour la bibliothèque de nombreuses nouveautés : le dernier Daniel Dicker (La disparition de Stéphanie Mailer), le dernier ouvrage d'Alain Delage (L'enfant des murmures), le dernier Legardinier, le dernier Signol et pour les plus jeunes les derniers Max et Lili et des ouvrages pour lecteurs débutants avec de nouveaux héros et plein de livres d'auteurs plus ou moins connus. Nous vous invitons à venir les découvrir les jours d'ouverture de la bibliothèque :

Le mercredi de 16 h 00 à 18 h 00

Le samedi de 10 h 30 à 12 h 00

De plus pendant les vacances scolaires, la bibliothèque reste ouverte uniquement le samedi aux horaires habituels. Cette année le Prix de La Davalade a été attribué à :

« **La tresse** » de **Laetitia COLMBANI**

Les livres arrivés suivants sont :

Le journal d'un vampire en pyjama de Mathias MALZIEU ; « Fairyland » d'Alyssia ABBOTT et « Petit Pays » de Gaël FAYE. Tous ces livres sont à votre disposition à la bibliothèque.

Qu'est-ce que le Prix de La Davalade ?

Tous les deux mois **des cafés littéraires** sont organisés à la bibliothèque, ils sont ouverts à tous. Nous nous retrouvons autour d'un thé ou d'une tisane et discutons des livres que nous avons lus. Dans ce cadre s'est créée une chaîne de lecture, réunissant une dizaine de participantes. Nous choisissons une dizaine d'ouvrages que nous nous engageons à lire sur l'année. En septembre nous élisons celui que nous avons préféré. Tous les livres sont ensuite mis au prêt à la bibliothèque. La participation aux cafés littéraires n'oblige pas à faire partie de la chaîne de lecture, on peut tout à fait venir juste pour parler de livres ou /et pour prendre des idées de lecture.

Les prochains cafés littéraires auront lieu les : 18 janvier 2019, 15 mars, 17 mai et 6 septembre toujours à partir de 20 h 30.

Pour les plus petits, une lecture de contes de Noël leur a été proposée le samedi 15 décembre. Des « **petites lectures** » (lecture d'albums jeunesse) leur seront proposées des mercredis après-midi de temps en temps, tout au long de l'année. Vous en serez informés par le panneau lumineux et par l'école maternelle. **V.D-G.**



Notre coup de cœur : La tresse

De Laetitia COLOMBANI

La tresse parce que trois histoires de trois femmes sur trois continents. Mais elles ont en commun leur combat pour la liberté. Et chacune de ces histoires parlent d'une façon plus ou moins directe de cheveux.

Journée du Félibrige

Le samedi 22 Septembre 2018 s'est tenue à la Davalade la 5^e grande Félibrejado, journée déroulée dans la grande tradition de nos cultures languedocienne et provençale.

Le Félibrige a été fondé le 21 Mai 1854 par sept jeunes poètes provençaux dont Frédéric Mistral, grand mainteneur de la langue d'oc.

C'est avec beaucoup d'émotion que deux nouveaux membres faisaient leur entrée au sein du Félibrige en recevant la Pervenche d'argent, premier grade de la hiérarchie mistralienne : Jean-Claude Crouzet-Verrieux de St Côme et Maruejols, et Bernard Fabre de Gajan.

Au cours de l'après-midi se sont succédés de nombreux félibréens reconnus pour leurs mérites littéraires qui, par leurs poèmes et chants font vivre et perpétuent la lenguo nostro.

Les personnalités suivantes ont participé pleinement à cette journée :



- Madame Simone Anglade, Conseillère départementale de l'Aveyron et bien connue de Jacques Mouttet Capoulié du Félibrige
- Raymond Amat, Président des buronniers de l'Aubrac
- Guy Chaptal, Capitaine de la Nacioun Gardiano
- Le Majoral Gabriel Brun, représentant Jacques Mouttet Capoulié
- Madame Ch. Rochefort accompagnée de M. Guy Chaneac, représentant Nîmes Métropole
- Alain Delage, notre Félibre gajanais, qui a été l'un des principaux organisateurs de cette journée placée sous le signe de la grande tradition occitane **B.F.**



Notre commune, clé de voûte de la République du quotidien

Afin de réaffirmer le rôle et la place de la commune, des élus et des équipes municipales, acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français, l'AMF lance une campagne de communication nationale signée Les maires de France et portée par le hashtag #MaCommuneJyTiens. Cette campagne est pensée comme un appel. Un appel de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, un appel de toutes les équipes municipales, un appel du corps citoyen lui-même pour mettre en lumière l'engagement quotidien et le dévouement du maire et de ses équipes, pour le bien-être et le développement de leurs communes.

Notre commune, c'est notre espace de vie, un espace qui nous garantit la continuité et l'efficacité des services publics. Notre commune, c'est aussi une équipe de femmes et d'hommes qui sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité.

Nous avons donc lancé cette campagne inédite de sensibilisation pour mettre en pleine lumière les réalisations, les innovations mais aussi l'engagement des maires et de leurs équipes. Car souvent, le maire est à la fois le premier recours et le dernier espoir pour nombre de concitoyens. Il est le point de contact opérationnel entre les valeurs qui font notre Nation et l'humanisme de proximité, celui des petits gestes du quotidien.

Cette campagne veut révéler, par le biais d'affichages et de publications sur les réseaux sociaux, l'importance de la commune dans tous les domaines de votre quotidien et valoriser votre attachement à cette institution de proximité.

Tous ensemble, mobilisons-nous pour soutenir nos communes sur MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr

ON LE FAIT !



LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens



La Maison de Services au Public du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

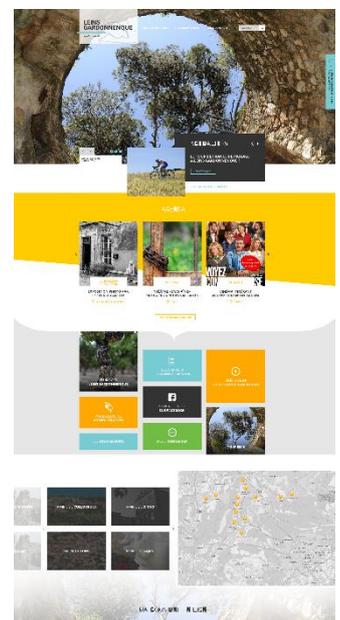
Les communes Fons, Gajan, Mauressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint Bazély, Saint Geniès de Malgoirès, Saint Mamert et Sauzet peuvent bénéficier de ce service de proximité, installé dans les locaux du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque. Il offre une aide humaine et technique (mise à disposition d'ordinateurs, imprimantes, fax...) pour les démarches de la vie quotidienne : conseils personnalisés, orientation vers les institutions, aide à l'utilisation des services en ligne et aux démarches administratives (carte grise, retraite, CAF, MSA, Pôle Emploi...) et mise en relation avec les partenaires.

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque - 4 rue Diderot à Saint Geniès de Malgoirès – 04.66.63.00.80
<https://www.maisondeservicesaupublic.fr/content/saint-genies-de-malgoires>

Site Internet du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

Les délégués de la commission communication Syndicat Mixte L-G travaillent actuellement sur la refonte du site internet. Suite aux premiers retours reçus, l'idée est de revoir la charte graphique du Site Internet du Syndicat qui permettra la déclinaison des sites des communes. En effet au vu du grand nombre de communes que possède Leins Gardonnenque, l'infographiste conseille les 'blocs défilants + une OpenStreetMap' (au lieu d'une carte classique), cela permettra d'ajouter beaucoup plus facilement (et ce sera moins onéreux également à la mise à jour) des communes.

Avec OpenStreetMap, nous pourrions par défaut avoir la vision de notre choix et pourra être plus large que sur la maquette. Ce type de carte permettra également de gagner en interactivité avec l'utilisateur qui pourra zoomer/dé-zoomer sur la carte (et voir exactement où on se situe sa commune sur la carte de France).





Commémoration de l'armistice 1918

Le 11 Novembre 2018 à 11H, vous avez tous entendu la cloche de l'église sonner pour commémorer le cessez le feu mettant fin à la guerre 1914-1918. Cent ans déjà que retentissait le cessez le feu, que l'armistice était signée à Rethondes, que la meurtrière première guerre mondiale avec plus de 20 millions de morts prenait fin.

Des jeunes gajanais ont péri dans cette effroyable boucherie, onze soldats de notre village ont donné leur vie pour la France, loin de leur terre et de leur famille. Des treize appelés sous les drapeaux, deux seulement sont revenus dans le village portant de nombreuses cicatrices physiques et morales : le Caporal Denis Durand et le soldat Paul Bérin.

Grâce à la petite fille de Denis Durand, nous avons pu obtenir des informations sur les campagnes faites par son grand' père de 1914 à 1919 année de sa démobilisation. Il fut incorporé au premier Régiment du Génie, Compagnie 5/27, le 5 Septembre 1914 ; le 8 Décembre 1916 est affecté au XII^e

Centre d'Instruction du Génie, et enfin le 31 Août 1919 il est envoyé en congés illimités P.O. de démobilisation.

Le grade de Caporal lui a été décerné par son courage aux combats, comme nous le confirme cet ordre général du 25 Juin 1918 :

Le Général commandant le 1er Corps de Cavalerie cite à l'ordre du Corps de Cavalerie le Caporal Durand de la Compagnie 10/52 du Génie :

« le 30 Mai 1918, en patrouille dans un hameau en avant de la position occupée par la Compagnie, est tombé par surprise aux mains de l'ennemi, a profité de la première occasion pour s'échapper et a réussi à rentrer dans nos lignes... » Signé le Général Commandant Ferand, ordre n° 44 du 31 Juillet 1918.

Ensuite, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par décision ministérielle du 4 Juin 1916, le Chef de Bataillon cite à l'ordre du Génie de la 20e Division du Génie, Durand Denis n° Mle,,, Caporal à la Compagnie 10/52 du 6e Régiment du Génie : *« Dans la nuit du 22 au 23 Juillet 1918 a travaillé avec entrain , sous un bombardement intense, à la réparation d'une passerelle destinée à assurer le ravitaillement des troupes d'infanterie qui avaient franchi la Marne...aux environs de (aucun lieu est cité) »* Aux Armées le 4 Août 1918 , le Chef du Bataillon commandant la 20^e Division du Génie, signé Boillot.

Les campagnes du Caporal Durand Denis de Septembre 1914 à Octobre 1915 ont été suivies en Tunisie et en Orient. En outre il a participé à la bataille de la Marne et à celle de Verdun ; il a voulu être présent à Verdun le 27 Mai 1966 à l'occasion du 50^e anniversaire de cette bataille.

« La masse des combattants, écrit Pétain dans sa « Bataille de Verdun », se composait d'hommes mûrs, « blanchis aux travaux de la guerre » et dont la moyenne d'âge était de 25 à 26 ans. Ils constituaient, comme autrefois les « grognards » du 1^{er} Empire, une génération de vétérans d'une vigueur physique et d'une force mentale peu communes .Décidés à sauver Verdun et la France... » dans Verdun de G. Durassié et Cie, Editeurs, Paris.

Il est décoré de la Médaille Militaire le 21 Juin 1954.

La Mairie de Gajan envoyait le 4 Mars 1978 une demande de candidature à la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur ; dans sa réponse, le Ministère de l'Armée de Terre notifiait *« que la décision à intervenir dans un délai qu'il n'est pas possible de déterminer est du ressort de l'Administration Centrale »* !! Le soldat Denis Durand n'a jamais reçu cette décoration. Nous avons peu d'information concernant le soldat Paul Bérin, nous savons seulement que ce soldat gajanais à fait la bataille de la Marne ainsi que celle de Verdun, et qu'il a terminé sa campagne militaire sans de graves blessures dans les Dardanelles en 1919. Nous avons encore le souvenir de ces deux poilus de la Grande Guerre qui, lors des commémorations du 11 Novembre au moment de l'appel de leurs camarades tombés pour la France, laissaient couler les larmes sur leur visage marqué par le souvenir de cet effroyable carnage.

B.F.





De bonnes choses...

Budget équilibré et bonne gestion financière



Et des moins bonnes...

Stationnement gênant
Dépôt de poubelles sur la voie publique
Incivilités au point tri

À venir au 1^{er} semestre 2019

Samedi 9 Février : Théâtre Syndicat Mixte L-G
Dimanche 24 Février : Loto des chasseurs
Dimanche 10 Mars : Ronde des Garrigues (Gajan Sport)
Samedi 23 Mars : Scène ouverte (Art'setera)
Vendredi 29 Mars : Cinéma Syndicat Mixte L-G
Samedi 13 Avril : Musique Syndicat Mixte L-G
Weekend du 27 et 28 Avril : Fête du Printemps
Vendredi 10 Mai : Théâtre Corrid'Art
Dimanche 12 Mai : Vide Grenier (APE)
Samedi 15 Juin : Fête de la musique (Art'setera)



Le Saviez-vous



Des commandes groupées de FUEL

Au mois de décembre a été organisée une commande groupée de fuel, 8 Foyers en ont profitée. Le fait de se grouper, permet d'obtenir de meilleurs tarifs. La différence avec le prix pratiqué à titre individuel peut être de 10 cents. Ce qui n'est pas négligeable sur 1000 litres. Si vous êtes intéressés par cette démarche ; vous pouvez envoyer un mail à veronique.deniel@sfr.fr ou la contacter au 04 66 63 26 13.

Pour les Gajanais qui souhaitent recevoir les newsletters, nous vous invitons à transmettre votre email à la mairie.



Petit rappel sur le bénévolat

Situation d'une personne qui accomplit un travail gratuitement, sans y être obligé.

Le bénévolat sur Gajan permet de vous proposer de multiples activités sur notre village. Mais au fur et à mesure des années nous nous apercevons que la présence des Gajanais est de moins en moins importante. Donc, je me permets de vous rappeler que chaque manifestation proposée demande un travail et une présence importante. Sans compter l'aspect financier. Ce bénévolat fait de Gajan un village vivant mais ce travail reste encore trop peu reconnu.

Donc donnez un peu de baume au cœur à ces bénévoles

JUSTE PAR VOTRE PRÉSENCE

Les Citations Été-Automne

Rien ne peut vous satisfaire si vous ne l'êtes pas de vous

L'été arrive, et la vie devient facile.

L'hiver ne jetez pas vos vêtements légers, l'été ne jetez pas vos fourrures.

Les feuilles sèches préparent la tisane de l'automne
Rien de pire que de souffrir d'une dépression nerveuse en plein automne...

A l'automne des saisons, ce sont les feuilles qui meurent

Etat Civil

NAISSANCES

13/07/2018 : LYET Elyo
24/08/2018 : AVELAN Louis, Maël
20/09/2018 : GODEFROY BONNIN Layana, Catherine, Brigitte
29/09/2018 : SCHNEIDER Félix, William
28/11/2018 : VEZINET Amaya, Marie, Rose
06/12/2018 : MERCIER Satya, Joël

MARIAGES

07/07/2018 : PEREIRA Alberto et DIEMUNSCH Géraldine
08/09/2018 : VIEMONT Thibault et ZITA Manon
15/09/2018 : ALLIBERT Alexis et PISTRE Cécile

DECES

11/11/2018: Monsieur PELISSIER Charles, Marie, Noël
16/12/2018: Madame NICOLAS Madeleine veuve CABANE

Horaires d'ouverture au Public

Lundi de 14h00 à 18h30, Mercredi de 8h15 à 12h00,
Vendredi de 13h30 à 17h00
Permanence des élus :
Tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 17h00 à 19h00 (Pas de permanence les deux mois d'été (Juillet et Août))



Contacts

Téléphone : (04) 66 81 13 38
Télécopie : (04) 66 81 13 48
Email : contact@gajan.fr
Site : www.gajan.fr

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

J-L POUDEVIGNE, B. FABRE, F. ROCA, A. DELAGE, C. GEOFFROY, APE, SMLG, J. AUDRAIN, C. MADASCHI

Responsable de la Publication : Cédric MADASCHI

Édition et impression : Mairie de Gajan 30730 (300 exemplaires)

BULLETIN MUNICIPAL #17 - Été/Automne 2018

